

Maison de Santé – 3 route de Prunoy – 89120 Charny unajoigny-charny@orange.fr



Portage de repas à domicile





« L'assurance d'un repas équilibré et de qualité »

3 03 86 91 83 57



Livraison sur les communes de :

- Charny Chambeugle Chêne Arnoult Chevillon
- Dicy *La Ferté Loupière * Fontenouilles * Grandchamp
- Malicorne Marchais Béton Perreux Prunov
- St Denis / Ouanne St Martin / Ouanne
- Villefranche Sépeaux Sommecaise Les Ormes

En partenariat avec la Cuisine Centrale de :

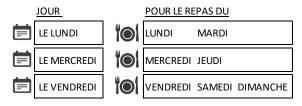






Portage de repas à domicile sur le canton de CHARNY

MODALITES DE LIVRAISON





COMPOSITION DU REPAS

- Hors d'œuvre ou entrée chaude
- Plat principal de viande ou poisson ou œuf
- Accompagnement de légumes et/ou féculents
- Fromage et Dessert
- Potage
 - + Possibilité en supplément d'un fromage ou fruit supplémentaire le soir

VOS PLUS

- ✓ Repas confectionnés par la Cuisine Centrale de Charny, validés au préalable par une diététicienne et réalisés avec des produits locaux, de qualité et de saison
- ✓ Prise en compte des régimes et spécificités
- ✓ Menu différent proposé tous les jours

A VOTRE SERVICE

3 03 86 91 83 57









Portage de repas à domicile

Tarif 2023: 10,70 € / repas

Formule Complète et Equilibrée (6 composants):

· Hors d'œuvre ou entrée chaude · Plat principal de viande ou poisson ou œuf * Accompagnement de légumes et/ou féculents * Fromage * Dessert * Potage

Supplément du soir : + 0,40 €

Fromage supplémentaire
Fruit supplémentaire

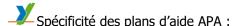


En cas d'offre globale de service à domicile

Cet avantage fiscal est un droit pour tous les bénéficiaires du service y compris ceux ne payant pas d'impôts. Il n'est possible que dans l'hypothèse où le portage de repas est compris dans une offre globale de service à domicile (avec entretien du logement par exemple)

Il correspond à une aide financière versée par l'Etat pour les personnes non imposables ou en réduction des impôts versés pour les autres bénéficiaires, correspondant à 50% du coût de livraison (soit 1.65 € par repas livrés) *

*Dans l'hypothèse où cette livraison n'est pas prise en charge par un financeur extérieur (ex : Conseil Départemental pour l'APA)



Le Conseil Départemental participe financièrement à la livraison pour une somme forfaire plafonnée à 3,10 € / repas.

3 03 86 91 83 57